

LA CARRIÈRE D'UN DISPOSITIF ÉMOTIONNEL, DES MARGES EXTRÊME- DROITIÈRES AU RÉFÉRENT SOCIAL : LE « GRAND REMPLACEMENT » ET SON IMPACT SUR LE CADRAGE DES ENJEUX PUBLICS LIÉS À L'IMMIGRATION

Cécile Leconte et Cédric Passard¹

En janvier dernier, un sondage pour la Fondation Jean Jaurès et le site *Conspiracy Watch* révélait que près de la moitié de la population interrogée se disait en accord avec la thèse selon laquelle l'immigration serait « un projet politique de remplacement d'une civilisation par une autre organisé délibérément par nos élites politiques, intellectuelles et médiatiques et auquel il convient de mettre fin en renvoyant ces populations d'où elles viennent² ». Si les résultats d'un tel sondage doivent être pris avec précaution, la formulation même de la question traduit le succès du thème du « grand remplacement » auquel elle fait directement référence. Ce thème, qui s'est largement répandu

¹ Cécile Leconte est maîtresse de conférences en science politique habilitée à diriger des recherches à Sciences Po Lille, et membre du CERAPS-CNRS. Elle est notamment l'auteur de *L'Europe face au défi populiste* (2005) et *Understanding Euroscepticism* (2010). Cédric Passard est maître de conférences en science politique à Sciences Po Lille, membre du CERAPS-CNRS. Il a notamment codirigé avec Michel Hastings et Loïc Nicolas *Paradoxes de la transgression* (2012) et est l'auteur de *L'âge d'or du pamphlet* (2015).

² Enquête de l'IFOP, réalisée en ligne les 19 et 20 décembre 2017 auprès de 1 252 personnes. En ligne : <https://jean-jaures.org/nos-productions/le-conspirationnisme-dans-l-opinion-publique-francaise>.

dans l'espace médiatique et politique français, mais aussi hors de France, apparaît initialement sous la plume de l'écrivain et essayiste Renaud Camus.

Né en 1946, diplômé notamment de l'Institut d'Études Politiques de Paris (1970), Renaud Camus a d'abord été, dans les années 1970-80, membre du Parti socialiste, où il était proche du courant souverainiste de gauche. Auteur de nombreux essais et romans, il est, à plusieurs reprises, candidat (sans succès) à l'Académie française. En l'an 2000, il est au cœur d'une polémique à cause de propos antisémites dans son livre *Journal. La campagne de France*. Il fonde et dirige, depuis 2002, le Parti de l'In-nocence. Il est également membre du SIEL (Souveraineté, Identité et Libertés), groupuscule identitaire allié du FN. En 2012 et 2017, il se rallie à la candidature de Marine Le Pen aux élections présidentielles. Il est condamné en 2014 pour « provocation à la haine et à la violence contre des personnes en raison de leur religion » à cause de propos tenus en 2010 à l'encontre des musulmans.

L'expression de « grand remplacement » est d'abord le titre d'une conférence qu'il prononce à Lunel, dans l'Hérault, en 2010, avant de devenir celui d'un recueil de textes, plusieurs fois réédité et augmenté. Elle désigne (et dénonce) le supposé changement de peuple et de civilisation qui aurait cours en France, mais plus généralement, selon l'auteur, dans les pays européens et occidentaux et qui conduirait à la substitution de la population « historique » par d'autres venues principalement du Maghreb et d'Afrique noire. Substitution qui serait soutenue, voire organisée, par les élites politiques et intellectuelles et les organisations internationales.

Le spectre d'un « changement de peuple » n'est pas une crainte nouvelle à l'extrême-droite ; la thèse de Camus présente une filiation assez évidente avec celle de penseurs comme Drumont, Barrès, Maurras ou, plus récemment, Bardèche, comme avec la fable apocalyptique de Jean Raspail, *Le Camp des saints* (1973), qui met en scène l'arrivée massive de réfugiés en France, ou encore avec des mythes conspirationnistes comme celui de « l'Eurabia ». Mais alors que, depuis la Seconde Guerre mondiale, une telle idée était marquée d'une certaine illégitimité intellectuelle et restait cantonnée dans des secteurs très restreints et marginaux de l'espace politique, elle touche aujourd'hui une large audience au point que la formule de « grand remplacement » – entendue au sens où l'emploie Alice Krieg-Planque (2009), comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » – est devenue d'usage suffisamment courant pour devenir un trope qui parle à tous. La fortune de cette formule illustre et prolonge le mouvement entamé depuis les années 1970 en France qui voit les catégories forgées par l'extrême-droite (comme celle de « seuil de tolérance », d'« immigration sauvage » ou encore de « clandestins », d'« ethnie », etc.) et, partant, ses problématiques, s'imposer et occuper une place centrale dans l'arène politique et médiatique à propos des enjeux liés à l'immigration désormais construite comme un « problème national » (Zancarini 2000).

L'objet de cet article est ainsi de comprendre la manière dont la circulation de cette formule du « grand remplacement » et de l'imaginaire qu'elle charrie peut participer au *cadrage* et à la construction des questions relatives à l'immigration et à l'intégration des populations qui en sont issues comme un danger mortifère pour les pays, appelant une réaction politique. Or, bien

qu'elle dépende, bien sûr, d'une structure des opportunités politiques et discursives favorable, cette circulation s'appuie aussi sur la capacité d'un tel discours à mobiliser des ressorts cognitifs efficaces (Cefai 1996) et, en particulier, à solliciter les affects politiques. De fait, si l'analyse classique des cadres s'est surtout focalisée sur la faculté propre aux entrepreneurs de cause d'ajuster de « bons » arguments pour convaincre le plus grand nombre, on ne peut occulter que l'aptitude à publiciser une cause repose aussi, très largement, sur la maîtrise et la manipulation des registres émotionnels³.

Nous étudierons donc d'abord comment ce récit du « grand remplacement » construit, à partir d'une « économie affectuelle » (Sommier 2010) et d'une trame narrative originales, un cadrage spécifique des enjeux publics liés à l'immigration. Afin d'étudier la portée de ce cadrage émotionnel, nous examinerons ensuite la circulation/réappropriation de cette formule du « grand remplacement » et de la « toile de significations » qu'elle charrie, avant de montrer, à travers une étude de cas (celle de la controverse autour du burkini en 2016), comment ce cadrage peut participer à la fabrication de certains problèmes politiques en nourrissant une « panique identitaire ».

Renaud Camus et le récit du « grand remplacement » : un discours « émotif »

Sous des apparences qui se veulent rationnelles, le récit du « grand remplacement » repose pourtant largement sur un « style

³ Longtemps négligé ou dédaigné par la science politique, le rôle des émotions dans les dynamiques politiques fait aujourd'hui l'objet d'une tentative de prise en compte croissante (voir notamment : Ansart 1983 ; Braud 1996 ; Marcus 2008 ; Faure et Négrier 2017 ; Le Bart 2018).

émotif». Comme le montre Luc Boltanski (2007 : 87), le « style émotif » passe d'abord par la présence et la valorisation du locuteur et du *pathos* dans l'énonciation, par opposition aux énoncés qui rapportent des savoirs soumis à un critère de vérité. Dans ce cadre, l'entreprise de persuasion passe bien moins par la « convergence des jugements » que « par la contagion des émotions ». Il convient donc de porter attention au « dispositif de sensibilisation » par lequel l'auteur vise « d'une part, [à] rendre *sensible*, c'est-à-dire perceptible, visible, digne de préoccupations morales ou politiques, un problème qui ne l'était préalablement pas [et] d'autre part, [à] rendre *sensibles* les individus interpellés afin qu'ils deviennent attentifs, réceptifs, portés à s'émouvoir et prompts à réagir » (Traïni 2009 : 20).

De ce point de vue, la distinction proposée par l'anthropologue William Reddy (1997) semble heuristique : ce dernier invite à différencier les *émotions*, entendues comme les expériences subjectives éprouvées par les individus, des *émotives*, définies comme les conventions collectives qui permettent leur exposition, voire leur verbalisation, à d'autres que ceux qui les ressentent. Cette distinction permet d'envisager comment l'auteur tente de transformer son *expérience* individuelle, ses *sentiments* personnels, en une *émotion* qui peut être collectivement ressentie ou partagée en l'insérant dans un système de significations socialement construit. À l'évidence, le « dispositif de sensibilisation » mis en œuvre par le discours de Camus repose sur un *sentiment* personnel d'indignation morale qu'il entend traduire en une émotion *colérique* chez son auditoire afin de susciter chez lui une réaction, un sursaut.

Le règne du « faussel »

L'indignation de Camus s'appuie sur la conviction que la réalité des faits est niée, falsifiée par les autorités politiques, les sources scientifiques et « l'appareil » médiatique, pour empêcher de voir la réalité du « grand remplacement » qu'il présente comme la source de tous les maux, voire d'un état de décadence sociale et culturelle. En ce sens, Camus emprunte largement à l'éthos du pamphlétaire (Angenot 1995 ; Passard 2015) : le monde apparaît comme dominé par l'imposture ; le faux s'est substitué au vrai. Il élabore ainsi le néologisme de « fauxel » ou « faussel » (« comme dans faussaire ») pour désigner ce « règne du faux, double inversé du réel et le recouvrant entièrement » (2017 : 67). « On nous ment énormément » affirme Camus (2017 : 106) qui n'hésite pas à faire le parallèle avec le régime soviétique : nous subissons une situation de contrôle de l'information telle que les opposants à la pensée dominante, à l'« unanimité » ne pourraient être entendus sauf à devenir des « dissidents ». Camus pourfend « le dogme antiraciste érigé en pouvoir absolu et suprême, [qui] ravit [au citoyen] son regard, son droit de constater, d'éprouver et de souffrir, de nommer sa souffrance, son expérience, son constat » (2017 : 73). Cette « doctrine officielle », qui ne peut être critiquée, repose, selon Camus, sur la négation du rôle des facteurs culturels, ethniques, « civilisationnels ». Elle conduit à masquer l'évidence de certaines pathologies sociales et leurs liens avec l'immigration, avec le « grand remplacement ».

Camus dénonce un « endoctrinement perpétuel » (2017 : 107) qui commence dès l'école. Celle-ci participe, en effet, de ce qu'il nomme la « grande déculturation » (2008). « L'entreprise d'obscurcissement du réel » (2008 : 142) est, par ailleurs, relayée par le « complexe médiatico-politique » qui assure, selon lui, la propa-

gande de « l'idéologie remplaciste » (2008 : 283). L'École et l'appareil médiatique sont ainsi accusés de diffuser une *novlangue*, c'est-à-dire une langue « inventée pour ne pas dire, pour ne pas montrer, pour cacher ce qui survient et qui est déjà survenu : les jeunes pour les délinquants, les quartiers populaires pour les quartiers que les couches populaires indigènes ont dû fuir, les quartiers sensibles pour les zones de violence et de non-droit, le multiculturalisme pour la grande déculturation, la diversité pour le triomphe du même, pour la disparition des identités, etc. » (Camus 2008 : 143). Camus, qui fut proche de Roland Barthes, fustige ainsi une « censure égalitariste », une « censure permanente », imposée par « cette langue menteuse, qui est faite pour ne pas dire et ne pas laisser dire, pour ne pas voir et surtout pour ne pas montrer » (2008 : 65).

En définitive, dans ce contexte où les statistiques sont réputées « mensongères » (Camus 2008 : 60), où l'histoire officielle est tronquée, où les mots sont fallacieux, « ceux qui voient les choses différemment n'ont pas à être respectés ni entendus, encore moins donnés à voir ou à entendre, car ils sont le diable. Les empêcher de s'exprimer est une exigence idéologique » (Camus 2008 : 281). La vérité ne peut donc être acquise qu'au prix d'une nécessaire mise en marge de la société, d'un exil intellectuel. Camus endosse ainsi un « anti-éthos » qui « tire sa légitimité du fait même qu'il est illégitime » (Danblon 2005 : 53) et qui se nourrit du sentiment d'être lui-même bouc émissaire. Dans ces conditions, Camus en appelle d'abord à l'expérience personnelle, pour faire apparaître la réalité cachée derrière l'imposture, car la vérité jouit, chez lui, de ce statut paradoxal que Marc Angenot (1995) a repéré dans *La parole pamphlétaire*. Bien que dissimulée, elle s'impose par l'évidence, mais n'est pas démontrable rationnellement :

La carrière d'un dispositif émotionnel

« Le Grand Remplacement n'est pas un concept. C'est une constatation. Il n'est pour l'opérer que d'ouvrir les yeux. Il y avait dans ce pays un peuple, il en a maintenant un ou plusieurs autres. [...] Des rues entières, des avenues, de pleins quartiers, des villes, certains départements [...], d'innombrables rames de métro, des quais de gare, des minarets, des femmes voilées, des visages, des enseignes, des photos de classe, des milliers d'éléments et de faits témoignent à tout moment que le peuple a changé, que le pays n'a plus la même face, que le mot *France* n'a plus le même sens, non plus bien sûr que le mot *français*. Si j'avais un seul conseil à donner à mes compatriotes, ce serait celui-là, parce qu'il implique tous les autres : ouvrir les yeux, et les en croire ; se faire confiance à eux-mêmes, à leur expérience, à leur chagrin ; et ne pas s'en remettre, pour juger de ce qui survient, au complexe médiatico-politique, qui n'a cessé de les duper depuis trente ans » (Camus 2008 : 285-286).

Camus prend ainsi fréquemment le lecteur à témoin, l'interpelle et, de la sorte, sollicite sa connivence, l'exhortant à regarder la réalité en face. Il en appelle donc moins aux facultés de raisonnement du lecteur, qu'à son « bon sens », sa conviction intime, en mobilisant, pour ce faire, un imaginaire anxiogène.

Un récit chargé d'émotions

Convoquant la nostalgie d'un âge d'or, à travers les descriptions bucoliques d'une France qui disparaît, Camus se fait le peintre de la dégénérescence de la société qui signale, selon lui, le poids croissant des étrangers dans le pays. Le discours « remplaciste » de Camus joue ainsi clairement sur le registre de la peur. Il paraît

utile, à cet égard, de distinguer la peur de l'angoisse : « la peur a un objet déterminé auquel on peut faire face. L'angoisse n'en a pas et est vécue comme une attente douloureuse devant un danger d'autant plus redoutable qu'il n'est pas clairement identifié : elle est un sentiment global d'insécurité » (Delumeau 1978 : 30). Or, si le discours de Camus peut s'appuyer sur un sentiment d'angoisse, il canalise le registre émotionnel de la peur sur des cibles bien circonscrites. Il identifie, en effet, les causes de la décadence, de la « décivilisation » (Camus 2008 : 193) en concevant l'immigration et l'installation des populations qui en sont issues comme un danger mortifère pour le pays. D'abord, parce qu'il rend celles-ci coupables de tous les maux, en ce qu'elles ont, selon lui, un « effet désastreux sur l'ensemble de la société » (Camus 2008 : 124) avec la baisse supposée du niveau scolaire, le développement de la délinquance et de l'insécurité, l'engorgement du système pénitentiaire, la fragilisation du système de protection sociale, la remise en cause de la liberté des mœurs, l'enlaidissement du territoire... Mais aussi et surtout parce que Camus n'invoque rien de moins que le spectre imminent de décomposition, de disparition même du peuple français. Il emprunte donc des accents apocalyptiques : « aucun épisode depuis quinze siècles, si dramatiques que certains aient pu être ni la guerre de Cent Ans ni l'occupation allemande, n'ont constitué pour la patrie une menace aussi grave, aussi fatale, aussi virtuellement définitive en ses conséquences que le changement de peuple » (Camus 2008 : 135).

Camus compare ainsi l'« afflux permanent de nouveaux-venus, d'immigrés, de non-citoyens » à une « invasion ». Si cette analogie est courante à l'extrême-droite, elle est, chez lui, entendue au sens propre, militaire : de fait, il assimile le phénomène migratoire à une entreprise de « conquête » : « ce n'est pas à des

voyoux que vous avez à faire : c'est à des soldats. Enfin si, ce sont bien des voyous, mais ces voyous sont une armée, le bras armé de la conquête » (Camus 2017 : 146). Camus absolutise, essentialise en effet la frontière entre un « Nous », désignant le peuple autochtone, les « vrais » Français, ceux « de souche », et un « Eux », c'est-à-dire les autres, qu'ils soient reconnus comme juridiquement français ou non. Pour Camus, l'intégration des populations étrangères est un leurre, quand bien même celles-ci deviennent françaises. Il explique à ce titre que :

« les populations immigrées, ainsi qu'il a été maintes fois observé, tendent à reconstituer à l'identique, dans les pays où elles se sont transportées, les sociétés qu'elles ont fuies. Elles s'arrachent à la misère, à la gabegie, à la corruption généralisées, au gouvernement par le vol, et pour le vol ; et à peine sont-elles installées dans leur nouveau pays qu'elles n'ont rien de plus pressé que de rétablir d'instinct les conditions qui rendent ces phénomènes non seulement possibles, mais inévitables » (Camus 2017 : 39).

À l'appui de son affirmation, Renaud Camus n'hésite pas à avancer l'existence de distinctions insurmontables de « races », même s'il dit faire référence par-là « plus à de la culture, à de l'héritage qu'à de l'hérédité » (Camus 2017 : 96). L'in-assimilabilité supposée des étrangers ou immigrés et de leurs descendants est donc inscrite dans des différences ethniques ou culturelles pensées comme absolues. À cet égard, le processus d'altérisation passe surtout par la relation effectuée entre la « race » (ou la culture / civilisation) et la religion. Camus cible ainsi spécialement l'Islam : « la France, par exemple, n'est pas une terre d'islam, elle ne l'a jamais été et elle ne désire pas le devenir. Sa civilisation et celle de l'Europe se sont largement constituées par opposition et en

résistance à cette religion et à ce système politique, car c'en est un» (Camus 2017 : 198). En particulier, l'image de la « femme voilée parlant mal notre langue, ignorant tout de notre culture et, chose plus grave, débordant de vindicte et d'animosité, pour ne pas dire de haine, à l'endroit de notre histoire et de notre civilisation » (Camus 2017 : 94), mais qui peut se dire française, vient symboliser « la présence croissante de l'islam, l'emprise croissante de l'islam sur le territoire et dans le paysage, l'islamisation progressive du pays » (Camus 2017 : 143).

L'auteur conclut donc que « des peuples qui restent des peuples ne peuvent s'agréger à des peuples. Ils ne peuvent que les conquérir, les submerger, les remplacer » (Camus 2017 : 96). Filant la métaphore guerrière, il compare cette entreprise de « conquête » à une œuvre de « contre-colonisation », c'est-à-dire à une « colonisation du Nord par le Sud ». Suivant une stratégie discursive classique de retournement victimaire typique de l'extrême-droite, Camus opère ainsi une inversion, non seulement des rapports historiques de domination issus de l'héritage colonial, mais même des rapports entre majorité et minorités, le peuple français apparaissant à la fois comme victime impuissante des populations étrangères et immigrées, et comme submergé, asphyxié par elles. De fait, il ne craint pas de détourner, de ce point de vue, le sens d'expressions comme celle de « guerre coloniale » ou de « nettoyage ethnique » qu'il utilise même à ce propos.

L'expression de « grand remplacement » fait d'ailleurs référence à celle de « grand dérangement » sur laquelle elle semble calquée, et qui désigne la déportation au XVIII^e siècle de près de 7000 Acadiens francophones chassés de leurs terres, victimes de

la politique de la terre brûlée des Britanniques⁴. « De ce fait, "grand remplacement" et "grand dérangement" fonctionnent dans une relation d'intertextualité, en sorte que l'horreur et le malheur provoqués par cette forme d'épuration ethnique des Acadiens s'associent à la dénomination nouvelle » (Boutet 2016 : 92). Camus décrit ainsi le *White Flight*, la « fuite des blancs » devant « l'élargissement permanent des zones de territoire déjà soumis aux néo-colonisateurs » (Camus 2017 : 146) :

« Certes, à l'heure où j'écris, les contre-colonisateurs ne gouvernent pas encore les anciennes métropoles, quoiqu'ils soient de plus en plus présents dans leurs gouvernements et entendent bien le devenir toujours davantage, avec la collaboration des partis et des intérêts remplacistes ; mais ils y ont déjà la maîtrise effective de territoires qui s'étendent comme taches d'huile, d'enclaves qui tendent à se rejoindre et à s'agglomérer, sous la pression démographique d'une part, mais aussi par le truchement de la nocence⁵ et des fuites qu'elle entraîne, chez les indigènes » (Camus 2017 : 80).

En définitive, la mobilisation de la peur repose sur l'affirmation d'une « causalité diabolique » (Poliakov 2006) qui conduit à voir le mal comme le résultat d'une volonté d'individus ou de groupes dangereux, voire proprement maléfiques. Comme l'a

⁴ Camus le précise lui-même : « J'ai proposé *Grand Remplacement* sans y réfléchir plus que cela, sans doute en souvenir plus ou moins conscient du Grand Dérangement des Acadiens au XVIII^e siècle », même s'il note que « la référence est surtout phonétique [...], elle va au nom lui-même, plus qu'à la chose en détail » (Camus 2015 : 12).

⁵ La « nocence » désigne chez Camus l'ensemble des nuisances que les populations immigrées sont accusées d'apporter avec elles.

bien montré Robin Corey (2006), la peur n'est pas, de ce point de vue, qu'une émotion négative ou paralysante, elle constitue aussi une puissante ressource politique qui peut être mise au service d'un combat spécifique pour mobiliser. Les registres de la peur et de l'indignation, qui imprègnent le répertoire émotionnel du discours de Camus, sont ainsi étroitement liés pour provoquer un « choc émotif ».

De fait, l'imaginaire belliqueux du « grand remplacement », qui entretient la crainte de la disparition des « Français de souche », vise aussi à alimenter la colère, la volonté de revanche, et, par là même, à susciter un sursaut, une légitime réaction, à « réveiller le dormeur, le peuple indigène » (Camus 2017 : 56) pour faire stopper l'intolérable. « L'urgence est à présent de renverser ce renversement, d'entreprendre une contre-contre-colonisation » (Camus 2017 : 81). La définition du problème indique les solutions à suivre. Camus présente ainsi la voie du salut à travers un programme d'action résumé en quelques formules simples : supprimer le droit du sol, enlever aux étrangers non communautaires toute possibilité d'accéder à la citoyenneté, accroître toujours plus la différence de droits et de statut entre citoyens et non-citoyens, enlever aux étrangers les allocations sociales, familiales dont ils peuvent bénéficier, mettre en place la déchéance de citoyenneté et surtout la « remigration » (c'est-à-dire le renvoi des étrangers dans leur pays d'origine)... Ainsi, seulement, pourra être retrouvé l'état d'« in-nocence » de la France « éternelle ».

La carrière d'une formule : quand le « grand remplacement » devient un référent social du débat public sur les enjeux migratoires et d'intégration

Si la plasticité de la formule « grand remplacement » a facilité sa circulation, au point de devenir un véritable référent social au sein du débat public sur l'immigration, l'intégration et l'Islam, l'identification de « trames de pertinence » (Cefai, 1996) propres au contexte français éclaire le succès de sa carrière. Depuis les années soixante-dix, les élites politico-administratives et les médias français ont, en effet, contribué à la construction d'un « problème migratoire », puis, parallèlement à la mise en visibilité croissante « des musulmans » dans l'espace public, d'un « problème musulman » (Hajjat et Mohammed 2013 ; Deltombe 2005) appréhendé, de plus en plus, à travers un cadrage exclusivement religieux, voire racial (Corcuff 2015). Un imaginaire remplaciste, reposant sur la peur de « l'inversion coloniale » (Arata 1990 : 623) et la « submersion » démographique – notamment, parmi certains segments de la haute administration perméables aux idées néo-droitières (Laurens 2014) – existe ainsi bien avant la mise en circulation de la formule camusienne.

Le fantasme de l'« inversion coloniale » en particulier est aujourd'hui réactivé par un certain nombre d'entrepreneurs de cause qui bénéficient, avec le renforcement de la pression migratoire en Europe, d'une structure d'opportunité politique (Hage 2017 : 64-72). Parallèlement, à partir du début des années 1990, et dans le contexte de la construction du port du voile à l'école comme problème public, se développe en France un nouveau récit reconstruisant l'histoire de la laïcité comme marqueur d'un exceptionnalisme français et républicain et comme meilleur garant du droit des femmes face à une forme d'« obscurantisme » religieux

(Baubérot 2013) ; une laïcité « identitaire », se réclamant éventuellement du féminisme, est mobilisée de la sorte, non seulement à gauche, mais aussi à droite et à l'extrême-droite (notamment par Marine Le Pen⁶).

Ce contexte favorise la réappropriation de la formule remplaciste par des acteurs aux trajectoires, propriétés et positionnements extrêmement divers ; des acteurs multipositionnés à l'intersection des champs politique, intellectuel et médiatique. Mobilisés aussi bien par des romanciers à succès⁷ que par des individus investis du qualificatif d'intellectuel, voire d'expert, la formule « grand remplacement » et l'imaginaire qu'elle charrie bénéficient des effets de distinction attachés à un nom, à un label, à un capital médiatique. À travers ces réappropriations, la formule est également associée à des *topoi* (celui de « l'américanisation » et de la mondialisation délétères, des « quartiers perdus de la République », etc.), voire à des émotions (nostalgie devant la disparition de certains paysages, indignation face aux violences faites aux femmes) qui ne sont pas exclusivement, voire pas habituellement associés à l'extrême-droite.

*Formule et imaginaire remplacistes dans le champ politique :
de la droite extrême au souverainisme de gauche*

La carrière de la formule remplaciste au sein du champ politique français a pu être favorisée par la relative fermeture de ce dernier aux minorités ethniques, par le caractère transversal de l'hostilité à l'Islam dans l'espace politique (Mohammed, 2015) et par la

⁶ Citons également, par exemple, le site extrême droitier *Riposte laïque*.

⁷ Citons Michel Houellebecq, dont la fiction dystopique *Soumission* évoque l'imaginaire remplaciste, bien que le romancier ne revendique aucune proximité avec les thèses de Camus.

présence, dans l'arène électorale, d'une extrême-droite partisane forte, qui a particulièrement fragilisé la droite conservatrice. Employée, au sein du FN, par les adeptes⁸ d'une droite identitaire contestant la stratégie de « dédiabolisation » de la présidente frontiste, la formule remplaciste est ainsi initialement mobilisée, parmi Les Républicains (LR), par les représentants de la « droite populaire⁹ », courant formalisé en 2011, et dont certains positionnements sont proches de ceux du FN, avant d'être reprise, plus récemment, par son nouveau président Laurent Wauquiez¹⁰.

Lancée en 2015, la « droite hors les murs¹¹ », entreprise composée d'acteurs multi-positionnés au carrefour des champs journalistique, médiatique et politique tels que Patrick Buisson, Robert Ménard, Éric Zemmour, dont la plupart se réapproprient la formule remplaciste, est un bon exemple de passeurs de références extrême-droitières vers la droite conservatrice. Parmi eux, le souverainiste Philippe de Villiers, auteur d'ouvrages à succès (comme

⁸ Entre autres la députée Marion Maréchal-Le Pen, l'eurodéputé (ex-FN) Aymeric Chauprade, le sénateur Stéphane Ravier, le vice-président du FN Nicolas Bay. En 2015, le député d'extrême-droite (ex-FN) Jacques Bompard a même déposé au parlement, conjointement à une proposition de loi « de lutte contre l'immigration », une proposition de résolution européenne « relative à la lutte contre le grand remplacement » ; voir à ce titre : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2536.asp>.

⁹ Qu'on pense, par exemple à l'eurodéputée Nadine Morano (citée dans Corcuff 2015 : 124), ou à l'ancien Secrétaire général de l'UMP Charles Beigbeder (cité dans *Le Monde*, « Le fantôme du grand remplacement démographique », 12 août 2014).

¹⁰ Interrogé sur la proximité de son propos avec le discours remplaciste, il répond : « C'est une réalité. Il suffit pour s'en convaincre de se rendre dans les quartiers perdus de la République comme à Saint Denis » (cité dans *L'Obs*, 31 octobre 2017).

¹¹ Marine Le Pen a récusé la formule « grand remplacement », l'estimant conspirationniste.

que *Les mosquées de Roissy* ou bien *Est-ce que les cloches sonneront encore demain ?*) tente également de mobiliser, au profit du cadrage remplaciste, un dispositif de sensibilisation que l'on peut retrouver, par ailleurs, dans certaines mobilisations de défense de l'environnement¹².

Enfin, si l'emploi explicite de la formule remplaciste ne se retrouve pas à gauche, où il est potentiellement disqualifiant, le principal représentant du souverainisme de gauche, adepte d'une conception assimilationniste du « modèle » républicain, à savoir Jean-Pierre Chevènement, mobilise l'imaginaire remplaciste lorsqu'il évoque, à propos de la ville de Saint-Denis, un territoire où « l'intégration est devenue impossible, avec cent-trente-cinq nationalités, mais une qui a quasiment disparu¹³ ».

Les passeurs des thèses camusiennes dans le champ intellectuel : « nouveaux réactionnaires » et « experts »

Au sein du champ intellectuel, un premier type de passeurs du « grand remplacement » est constitué par ceux qui, positionnés à l'intersection des champs littéraire, intellectuel et médiatique, se sont vu assigner l'étiquette de « néo-réactionnaires » (Durand et Sindaco 2015). Si l'on peut s'interroger sur la légitimité de la démarche consistant à envisager ces acteurs en termes collectifs, ils partagent un certain nombre de topiques (une conception essentialisante de l'identité nationale, le rejet du multiculturalisme, de l'immigration et de l'antiracisme, la dénonciation de la « bien-pensance », etc.), une posture (fondée sur un registre de la singu-

¹² À savoir la nostalgie parfois associée à la prise de conscience de la vulnérabilité d'un paysage, de sa possible disparition ; sur ce point, voir Louis Quéré (2012).

¹³ C'est nous qui soulignons. Cité dans *Médiapart*, 30 août 2016.

larité et de la minorité, leur intervention dans le débat public relève de ce qu'on a pu analyser comme un nouveau régime de la vitupération [Hastings, 2009]), voire, pour certains, une trajectoire politique similaire (nombre d'entre eux ont débuté leur engagement politique à gauche).

En reprenant une typologie des modes d'engagement politique des intellectuels élaborée par Gisèle Sapiro (2015), l'on pourrait classer ces acteurs en différentes catégories que sont, notamment, les « notables¹⁴ » et les « nouveaux polémistes¹⁵ ». Relève de la première catégorie l'académicien, agrégé de lettres et homme de médias Alain Finkielkraut qui, en employant explicitement la formule remplaciste¹⁶, fait bénéficier les théories de Renaud Camus de son capital culturel, social et médiatique, tout en partageant avec l'écrivain d'autres thématiques telles que celles de la « déculturation » et de l'« américanisation » supposées de la société française. Parmi les « nouveaux polémistes » faisant circuler la formule remplaciste et les thèses camusiennes, l'on peut citer le journaliste, écrivain et romancier Éric Zemmour, pourfendeur du multiculturalisme, de l'antiracisme, voire du consumérisme (autant de « maux » associés au « modèle de société » étasunien), qui mobilise à la fois colère et nostalgie face à la supposée « disparition d'une civilisation ».

¹⁴ Ce groupe rassemble des individus, rentiers ou universitaires, situés au pôle académique et mondain du champ littéraire.

¹⁵ Écrivains-journalistes, ils se situent au pôle dominé du champ littéraire et s'expriment sur le registre pamphlétaire, privilégiant l'invective et la violence verbale.

¹⁶ Ainsi lors d'une interview accordée à la chaîne de radio RCJ le 01 novembre 2017 : « Une seconde société tente insidieusement de s'imposer au sein de notre République [...]. Renaud Camus fait le même constat. C'est un creve-cœur pour lui de voir que tant de Français vivent [...] dans certains quartiers de Paris comme dans une terre étrangère ».

Par ailleurs, la mobilisation sinon de la formule, du moins de l'imaginaire remplaciste par certains intellectuels investis du statut d'« expert », opère un effet de marquage social et culturel – la formule remplaciste tendant alors à acquérir la qualité de référence « savante ». La démographe Michèle Tribalat (qui peut mettre au service de l'imaginaire remplaciste¹⁷, outre le capital politique autrefois engrangé dans la lutte antiraciste¹⁸, un dispositif de sensibilisation propre à la mobilisation des chiffres [Mathieu, 2014]) et le géographe Christophe Guilly¹⁹ illustrent ce phénomène.

¹⁷ Si elle n'emploie pas explicitement la formule remplaciste, dont elle dit pourtant comprendre l'écho dans une partie de l'opinion publique, elle évoque dans ses ouvrages la disparition prochaine des « natifs au carré » et attribue à l'Union européenne, aux juges et à des « groupes de pression totalitaires », un dessein remplaciste. Voir : Michèle Tribalat, « La question migratoire », *Commentaire*, n° 161, 2018/1, p. 101-102.

¹⁸ Coauteure en 1994, avec Pierre-André Taguieff, d'un ouvrage dirigé contre le FN, *Face au Front national : arguments pour une contre-offensive*, elle est désormais fréquemment citée par les dirigeants frontistes.

¹⁹ Géographe iconoclaste, multipositionné de par ses fonctions de consultant dans le champ politique, il est l'auteur d'ouvrages à succès (dont *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, 2014). Dénonçant ce qu'il considère comme l'abandon des « petits Blancs » livrés à l'« insécurité culturelle » dans les banlieues et contraints, également pour des raisons économiques, de s'installer dans les territoires « périphériques » éloignés des grandes métropoles, il déclare voir dans le « remplacement » « non pas un complot, mais une rationalité économique ». Selon lui, « dans une société multiculturelle [...] la question centrale est celle-ci : dans mon quartier, dans ma ville, vais-je me retrouver en minorité ? », *Limite*, n° 6, avril 2017, p. 43.

Le champ médiatique : du cadre « menace » au remplacisme

Enfin, la circulation de la formule remplaciste dans le champ médiatique a pu être favorisée par la propension comparativement forte des médias français à cadrer ainsi qu'à montrer l'immigration comme une « menace à la cohésion nationale » (Benson 2017). À cet égard, d'aucuns ont démontré le rôle joué par les médias de droite dits « établis » – particulièrement *Le Figaro* – dans l'émergence de ce cadre à partir du début des années 1980 (Benson 2017 : 147-148). De fait, si les sites Internet extrême-droitières sont à l'heure actuelle les premiers pourvoyeurs du cadrage remplaciste²⁰, parmi la presse écrite, ce sont les « nouveaux polémistes » du *Figaro* qui jouissent de la plus forte visibilité médiatique (citons, outre Éric Zemmour, Ivan Rioufol, éditorialiste et auteur d'un blog politique).

Comme dans le champ politique, la mobilisation des références camusiennes participe d'une entreprise de brouillage des distinctions entre droites conservatrice et extrême, ainsi qu'en atteste la création récente de magazines tels que *Causeur*. Initialement médium numérique, diffusé en version papier depuis 2013, *Causeur* est un magazine généraliste d'actualité et d'opinion, adoptant des positionnements réactionnaires sur les questions de société, rejetant le multiculturalisme et défendant la théorie du « grand remplacement²¹ ».

²⁰ Citons en particulier : *FDesouche*, *Riposte laïque*, *Résistance républicaine* et les sites proches du catholicisme traditionaliste, tels *Boulevard Voltaire* et *Media-presse.info*.

²¹ Voir notamment : « Quand l'INSEE valide le grand remplacement », *Causeur*, 03 octobre 2016.

Plus confidentielles, des publications telles que *L'incorrect* ou *Limite* illustrent ces entreprises de « brouillage ». Se réclamant de l'« écologie intégrale », la revue trimestrielle *Limite*, proche du catholicisme traditionaliste, associe rejet de la mondialisation et des nouvelles technologies avec la défense identitaire de l'« enracinement ». Son adhésion à la théorie du « grand remplacement²² » – que les éditorialistes de *Limite* mettent en parallèle avec le « grand remplacement » qu'ils voient à l'œuvre dans le transhumanisme – est ainsi mise en lien avec des références et individualités²³ associées à la gauche. Bien que n'employant pas l'expression « grand remplacement », Michel Onfray estime que le scénario décrit par Renaud Camus est en train de se dérouler dans l'espace « judéo-chrétien ». Ainsi, interrogé dans l'émission de Laurent Ruquier « On n'est pas couché » du 11 février 2017 – lors de laquelle il présente son nouvel ouvrage *Décadence. Vie et mort du judéo-christianisme* (2017) – quant à la perspective d'un « déferlement de l'Islam » et d'une « mise en minorité des Chrétiens », il déclare : « Pour l'instant, ça ressemble à ça ».

Quand l'imaginaire remplaciste alimente une panique morale : la controverse autour du burkini

Nous voudrions montrer, pour conclure cette réflexion, comment l'imaginaire du « grand remplacement » et les émotions qu'il véhicule peuvent servir de ressources à certains entrepreneurs de cause soucieux de construire une situation en problème public, à travers l'analyse d'un cas précis : celui des controverses suscitées, à l'été 2016, par le port du burkini sur les plages françaises.

²² Voir le titre de son numéro d'avril 2017 : « Le grand remplacement. Le vrai ».

²³ Qu'on pense à José Bové, figure de l'altermondialisme, à Christophe Guilly ou encore à Michel Onfray.

Dans un contexte marqué par une série d'attentats terroristes commis à l'été 2016, notamment à Nice, par des individus se revendiquant de l'Islam djihadiste, suite à des incidents sur une plage corse opposant des villageois à une famille maghrébine, le maire de Nice adopte, le 28 juillet, un arrêté interdisant le port du burkini sur les plages, pour trouble potentiel à l'ordre public. Il est suivi par une trentaine de maires (pour la plupart membres du parti LR²⁴), principalement sur la Côte d'Azur. S'ensuit une controverse d'ampleur nationale, les partisans d'une interdiction du burkini estimant son port dans l'espace public incompatible avec la laïcité et contraire au principe de l'égalité entre hommes et femmes, tandis que les opposants à une telle interdiction y voient une atteinte inacceptable aux libertés individuelles ainsi qu'une mesure motivée essentiellement par l'hostilité envers les musulmans. Le 31 août, le Conseil d'État suspend l'un des arrêtés, estimant que, l'atteinte à l'ordre public n'étant pas avérée, l'interdiction du burkini représente une violation grave des libertés fondamentales.

La thèse ici défendue consiste à démontrer que la mobilisation de l'imaginaire remplaciste a permis à des entrepreneurs de cause de construire le port du burkini en « panique morale » et, plus précisément, en « panique identitaire », définie comme « un type particulier de panique morale qui met en jeu à la fois les représentations de soi d'un groupe social – sa supposée identité, pensée de façon essentialiste et culturaliste – et la perception que ce groupe a d'un autre groupe social – pensé lui aussi de façon essentialiste et culturaliste, présenté comme une menace et dès lors diabolisé » (De Cock et Meyran 2017 : 12).

²⁴ Rappelons que cette controverse a lieu dans un contexte préélectoral car elle se déroule à trois mois de l'élection primaire devant désigner, les 20 et 27 novembre 2016, le candidat de la droite pour l'élection présidentielle de 2017.

La carrière déviante du burkini : de la burqua aux plages niçoises

La carrière « déviante » du burkini débute avec le terme utilisé pour désigner ce vêtement de bain : contraction de « bikini » et de « burqua », le terme repose à travers l'évocation de la burqua – davantage encore que le terme « hidjab » – sur un xénisme dénotant l'étrangeté, le non-familier²⁵. À cet égard, la profusion de termes employés par les médias pour relater la controverse relative au burkini crée une certaine confusion ; tel quotidien régional rappelle ainsi qu'« à Narbonne, des femmes se baignent en *tchador*, un vêtement de couleur sombre très répandu dans l'Iran chiite²⁶ », le tchador évoquant le souvenir de la Révolution iranienne de 1979, épisode qui instaure un changement dans la perception, en France, de la femme voilée (Deltombe 2005 : 18). L'étiquetage du port du burkini comme franchissement d'une frontière identitaire est également facilité par l'existence d'une culture publique, administrative, qui a fait du port du hidjab un marqueur de loyauté et du caractère « assimilable » ou non des postulantes à la nationalité française. Lors des opérations de voilement/dévoilement auxquelles ces candidatures donnent lieu, qui évoquent les pratiques de l'Algérie coloniale, les postulantes sont fréquemment confrontées à la suspicion de l'administration, qui les soupçonnent de ruser, de masquer leur véritable intention (Hajjat 2016 : 442). Ceci renvoie à la spécificité de l'imaginaire du musulman identifiée par l'anthropologue Hassan Hage (2017), à

²⁵ L'étude des usages du mot « hidjab » par la presse française montre que « burqua » et « tchador », renvoyant respectivement à l'Afghanistan et à l'Iran, sont encore plus fortement marqués du sceau de l'altérité que le « hidjab », associé au « simple voile » porté dans les pays du Maghreb et en Turquie et perçu comparativement comme plus « modéré » (Petiot et Reboul 2016 : 58).

²⁶ *L'Est républicain*, 26 août 2016.

La carrière d'un dispositif émotionnel

savoir celui de l'« Autre » « impossible à contenir », confrontant l'ancien colonisateur à son incapacité à le gouverner.

Enfin, le lieu où se construit la « panique morale identitaire » n'est pas neutre : ainsi, contrairement à une lecture évolutionniste faisant de la plage le lieu de la libération progressive des corps et des individualités, lieu de relâchement des codes moraux et des formes de domination, la plage apparaît bien ici comme ce qu'elle est : un « territoire contesté », où, à travers la mise en scène des corps, se contestent et se reproduisent les inégalités sociales et raciales (Bidet et Devienne 2017).

L'étiquetage du port du burkini comme attitude « déviante », contraire aux valeurs françaises, repose largement, sinon sur les formules camusiennes, du moins sur un imaginaire remplaciste. Il donne lieu à l'établissement d'une distinction eux/nous, puis d'une distinction entre « bons » et « mauvais » Français, dans laquelle les opposants à l'interdiction – au premier rang desquels les membres du Conseil d'État, dont la décision clôt « l'affaire » sur le terrain juridique – sont présentés comme des « complices » du dessein remplaciste.

Les porteuses de burkini, agentes du « dessein remplaciste »

À l'extrême-droite, le burkini est d'emblée interprété comme l'expression d'un « grand remplacement » qui est déjà à l'œuvre : ainsi le site *Boulevard Voltaire* y voit-il le témoignage d'une « multiplication de faits donnant aux Français l'impression qu'ils ne seront bientôt plus chez eux en France²⁷ », tandis que *Mediapresse.info* y lit « l'antagonisme entre une civilisation chrétienne

²⁷ « Grand Remplacement : la France menacée sur tous les fronts », 30 août 2016.

européenne et une civilisation islamique, qui une fois de plus tente de s'imposer en France²⁸ ». De même, le vice-président du SIEL déclare : « Si on ne réagit pas, demain, à l'instar de l'incident en Corse où [...] des musulmans se sont approprié la plage en se comportant en terrain conquis, nous subirons la loi coranique²⁹ ». Au cœur du dispositif de sensibilisation des propos de l'extrême-droite sur le burkini se trouve la forme particulière d'indignation qu'est le dégoût socio-moral (Cordell 2017) : en construisant le burkini comme risque pour l'hygiène et la santé publiques, on mobilise la peur de la contamination, de la contagion. À l'instar de *Riposte laïque* évoquant ces « hideuses et peu hygiéniques tenues³⁰ », *Résistance républicaine* indique, précisions techniques à l'appui, que « le burkini, le voile islamique ou tout autre vêtement couvrant intégralement le corps ne sont pas admis au sein des piscines municipales, car ils portent atteinte aux règles d'hygiène élémentaire et sont un facteur de pollution de l'eau, avec un risque de contamination par des bactéries et des microbes imprégnés dans les fibres des tissus³¹ ».

Si le registre de la contamination virale n'est pas employé en dehors de la nébuleuse virtuelle extrême-droitière, les « nouveaux polémistes », les représentants des droites extrêmes et souverainistes, voire ceux des partis de gouvernement cadrent le burkini en employant des *topoi* clés du récit camusien : signe d'une volonté de conquête de l'espace public, le port du burkini est in-

²⁸ « En Corse, les Maghrébins voulaient s'approprier la plage de Sisco – mais pour quel motif? », 18 août 2016.

²⁹ « Le problème n'est pas celui de la laïcité, mais de l'islam radical », 29 août 2016.

³⁰ « Burkini, burka, voile : étendards de l'islamo-islamisme », 14 juillet 2016.

³¹ « Voiles islamiques et burkini amènent bactéries et microbes dans les piscines », 13 avril 2018.

terprété comme l'expression d'un projet hégémonique de contre-société, à savoir celui d'un islam « totalitaire ». Employant l'argument de l'engrenage identifié par Marc Angenot (2004 : 14), ces entrepreneurs de morale présentent l'acceptation du burkini comme le signe d'une première « démission » potentiellement fatale pour la société française.

Parmi les « nouveaux polémistes », on retrouve chez Éric Zemmour le topos camusien de la « contre-colonisation » : présentant le burkini comme le premier pas vers une société ségréguée, « par communauté et par sexe », il estime nécessaire de rappeler à ses auditeurs la « mise en garde » supposément adressée aux Occidentaux par le « prédicateur vedette des Frères musulmans³² » : « Avec vos lois démocratiques, nous vous coloniserons. Avec nos lois coraniques, nous vous dominerons³³ ». Le topos de la conquête, quant à lui, est employé par la journaliste Natacha Polony, qui pose un « diagnostic » similaire : « Plus ces signes visibles seront nombreux et banalisés, plus l'espace public appartiendra à la "communauté". [...] C'est la logique même de l'islam politique et de sa conquête de l'espace public³⁴ ».

Tandis que la question du burkini ravive les divisions existantes au sein du FN³⁵, les représentants de la droite souverainiste

³² Éric Zemmour dit se référer à Youssef Qaradawi, théologien et universitaire qatari d'origine égyptienne membre de la confrérie des Frères musulmans.

³³ Lors de sa chronique régulière sur RTL, le 30 août 2016.

³⁴ « Lettre d'Europe : l'honneur du peuple français en Corse », *Le Soir*, 28 août 2016.

³⁵ Sous l'influence de son conseiller d'alors, Florian Philippot, Marine Le Pen réagit à la controverse en proposant d'étendre la loi de 2004 (interdisant le port de signes religieux ostentatoires dans les établissements scolaires publics) à l'ensemble de l'espace public, proposition à laquelle les représentants du cou-

comptent, dans le champ politique, parmi les principaux entrepreneurs de morale employant l’imaginaire remplaciste, qu’il s’agisse de Philippe de Villiers voyant dans la « conquête » des espaces de loisir par l’« Islam politique » l’expression de la réussite du projet remplaciste (« L’islam politique assigne à ses agents la mission d’infiltrer les espaces de vie et de convivialité. [...] Il est partout présent, là où on soigne les gens, là où on les éduque, là où on les distrait³⁶ ») ou de Nicolas Dupont-Aignan (« Si on accepte le burkini aujourd’hui, on finira avec la charia demain³⁷ ! »). Parmi les représentants des partis de gouvernement, si les propos ne font pas directement référence aux thèses camusiennes, l’argument de l’engrenage et l’attribution aux porteuses de burkini d’un dessein politique sont récurrents, qu’il s’agisse de la droite conservatrice, où l’on voit le port du burkini comme un « projet politico-religieux » (Jean-François Copé³⁸), voire « la progression d’un islam radical qui, pas à pas, cherche à gagner du territoire » (selon le maire LR de Cannes David Lisnard³⁹) ou, à gauche, où des partisans d’une laïcité « identitaire » à l’instar du Premier ministre Manuel Valls le perçoivent comme « une provocation, un projet politique de contre-société⁴⁰ ».

rant identitaire et catholique traditionaliste sont fortement opposés; voir « Signes religieux : le chemin de croix du FN », *Le Monde*, 06 août 2016.

³⁶ Extrait de son ouvrage *Les cloches sonneront-elles encore demain ? La vérité sur l’histoire de l’islamisation de la France* (2016).

³⁷ C’est ce qu’il écrit sur son compte Twitter le 26 août 2016. Nicolas Dupont-Aignan préside la formation souverainiste *Debout la France*.

³⁸ <http://www.jfcope.fr/On-ne-recule-plus-interdisons-le-Burkini-en-France.html>.

³⁹ Cité dans *L’Express*, « Polémique sur le burkini : le maire de Cannes s’exprime », 03 septembre 2016.

⁴⁰ Cité dans *Le Monde*, « Manuel Valls s’empare de la polémique sur le burkini », 17 août 2016.

Le cadrage remplaciste au service de la distinction entre « bons » et « mauvais » Français

Ces entrepreneurs de morale sont également investis dans une opération visant à tracer les frontières identitaires que le port du burkini est supposé transgresser et qui permettent la constitution d'un « nous » essentialisé. C'est ce « nous » qu'évoquent certains futurs candidats à la primaire de la droite, comme Nicolas Sarkozy (« Nous avons un mode de vie, nous avons des coutumes, nous avons des usages, nous avons des principes⁴¹ ») ou bien, sur un autre registre, la présidente du FN, qui oppose la France « éternelle » des années cinquante, celle « de Bardot et Vadim », aux « lugubres Belphégors » que sont selon elle les porteuses de burkini⁴².

Surtout, c'est sur la base de ce nous « essentialisé » que les entrepreneurs de morale construisent une distinction entre « bons » et « mauvais » Français, entre ceux qui se battent pour préserver les « valeurs françaises » et ceux qui, refusant l'interdiction du burkini, sont complices du dessein « remplaciste ». « Les Corses », auxquels on se réfère alors comme à un peuple essentialisé, ayant préservé ses vertus combattives, sont ainsi célébrés par les nouveaux polémistes (ainsi Natacha Polony évoque-t-elle, après l'incident sur la plage corse de Sisco, « l'honneur du peuple français en Corse »), ou bien par des producteurs d'idéologie depuis longtemps engagés à l'extrême-droite (tel Jean-Yves Le Gallou,

⁴¹ Cité dans *Le Monde*, « Nicolas Sarkozy mène la charge contre le burkini », 20 septembre 2016.

⁴² Évoquant le célèbre film *Et Dieu créa la femme*, elle écrit sur son blog : « Les plages françaises sont celles de Bardot et Vadim, pas celles de lugubres Belphégors », se réappropriant ainsi une dénomination (« Belphégors ») et une iconographie omniprésentes sur les sites d'extrême-droite comme *Riposte laïque*.

qui salue « l'action exemplaire des Corses qui refusent le caillassage de leurs pompiers et la privatisation de leurs plages », comme les « bons Français » – ceux qui résistent, selon Le Gallou, au « grand remplacement⁴³ ».

À ces « bons Français », les sites extrême-droitiers opposent les « mauvais Français », particulièrement les conseillers du Conseil d'État, impliqués dans la décision relative à la suspension du décret anti-burkini et accusés de « livrer » la France, depuis des années, au « péril » migratoire. Là encore, c'est une analogie historique fortement chargée sur le plan émotionnel, celle de l'Occupation par l'Allemagne nazie, qui est mobilisée pour brocarder les hauts fonctionnaires supposés complices du « dessein remplaciste » : l'on brocarde ainsi « le "juge" Tuot, un militant immigrationniste⁴⁴ », qualifié d'« islamo-collabo » et de « militant » du « grand remplacement⁴⁵ ».

Conclusion

En moins de dix ans, le néologisme de « grand remplacement » et l'imaginaire qui lui est associé, alors qu'ils renvoyaient jusque-là à des espaces très confinés de l'espace public, apparaissent de plus en plus comme des référents politiques et médiatiques, reconnaissables pour tous, qui servent de cadre d'interprétation aux questions et controverses relatives à l'immigration et par

⁴³ *Polémia*, 22 septembre 2016. Jean-Yves Le Gallou, cofondateur du néo-droitier Club de l'Horloge, est un ancien cadre frontiste.

⁴⁴ Jean-Yves Le Gallou, interview sur *Polémia*, le 22 septembre 2016.

⁴⁵ « Burkini, c'est l'islamo-collabo Tuot qui a signé la trahison du Conseil d'État », *Riposte laïque*, 26 août 2016. Le rédacteur de l'article s'interroge : « Comment peut-on militer aussi ouvertement pour le grand remplacement et continuer à siéger au Conseil d'État ? ».

rapport auxquels chacun est amené à se situer : quand bien même cet idéologème suscite la polémique, fait l'objet d'appropriations diverses, amène des résistances, il s'est cependant installé au cœur des débats, présentant bien en cela toute l'ambivalence des formules repérée par Krieg-Planque (2009). La réussite d'une telle entreprise de cadrage ne repose évidemment pas que sur la force intrinsèque de ce trope du « grand remplacement », elle recycle des univers de sens déjà constitués et suppose des conditions sociales et politiques de possibilité qui rendent ce cadrage acceptable, voire crédible pour tout un ensemble d'acteurs. Toutefois, nous avons cherché à montrer que si elle pouvait ainsi rentrer en résonance avec certaines préoccupations publiques et des référentiels préexistants, c'est bien parce qu'elle s'appuie sur une mise en récit spécifique qui parvient à capter et à activer des émotions telles que la peur ou la colère. Elle met en intrigue la réalité, diagnostique ses maux et en identifie les coupables.

Cette trame narrative du « grand remplacement », même si elle est absolument démentie par toutes les études scientifiques, vient, en somme, « nommer et catégoriser » (Boutet 2016) des évolutions de la société qui soulèvent des troubles ou désarrois dans certains segments de la population. En retour, à travers sa circulation dans l'espace politique et médiatique, elle exerce un effet performatif puissant en construisant l'idée d'un « peuple dans le peuple » agissant comme une force malfaisante et en dramatisant certaines situations (burkini sur les plages, « crise des migrants », etc.) au point de donner lieu à des « paniques morales » ou « identitaires ».

La propagation de ce thème (dans son signifiant comme dans son signifié) dépasse aujourd'hui largement les frontières de la

France : il se diffuse ainsi dans de nombreux pays d'Europe, notamment à l'intérieur du champ intellectuel et politique allemand (Leconte 2019), de même qu'en Amérique du Nord (par le biais de l'*alternative-right* étasunienne).

Bibliographie

Angenot Marc, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1995.

—, *Rhétorique de l'antisocialisme. Essai d'histoire discursive 1830-1937*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

Ansart Pierre, *La Gestion des passions politiques*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983.

Arata Stephen, «The Occidental tourist: Dracula and the anxiety of reverse colonization», *Victorian studies*, 1990, 33/4, p. 621-645.

Baubérot Jean, *La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2013.

Benson Rodney, *L'immigration au prisme des médias. Une comparaison France-États-Unis*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

Bidet Jennifer et Elsa Devienne, « Plages de la discorde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017/3, n° 218, p. 4-9.

Boltanski Luc, *La souffrance à distance*, Paris, Folio-Essais, 2007.

Boutet Josiane, *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute, 2016.

Braud Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

Camus Renaud, *Le Grand Remplacement. Introduction au remplacisme global*, Plieux, Chez l'auteur, 2017.

—, *La Grande Déculturation*, Paris, Fayard, 2008.

—, *Révoltez-vous !*, Plieux, Chez l'auteur, 2015.

Cefai Daniel, « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, n° 75, p.43-66.

Cohen Stanley, *Folk devils and moral panics. The invention of the mods and rockers*, London, Blackwell, 1972.

Corey Robin, *La peur. Histoire d'une idée politique*, Paris, Armand Colin, 2006.

Corcuff Philippe, « Prénance de l'essentialisme dans les discours publics autour de l'islam dans la France postcoloniale », *Confluences Méditerranée*, 2015/4, n° 95, p. 119-130.

Cordell Crystal, « L'indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d'une émotion morale », *Raisons politiques*, vol. 65, n° 1, 2017, p. 67-90.

Danblon Emmanuelle, *La fonction persuasive*, Paris, Armand Colin, 2005.

De Cock Laurence et Régis Meyran (dir.), *Paniques identitaires. Identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2017.

Deltombe Thomas, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

Delumeau Jean, *La peur en Occident (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, 1978.

Durand Pascal et Sarah Sindaco (dir.), *Le discours néo-réactionnaire*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Faure Alain et Emmanuel Négrier (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

Hage Ghassan, *Le loup et le musulman*, Paris, Wildproject, 2017.

Hajjat Abdellali, « Port du hijab et "défaut d'assimilation". Étude d'un cas problématique pour l'acquisition de la nationalité française », *Sociologie*, 2010/4, vol. 1, p. 439-455.

— et Mohammed Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013.

Hastings Michel, « De la vitupération. Le pamphlet et les régimes du “dire vrai” en politique », *Mots. Les langages du politique*. « Que devient le pamphlet ? », 2009, n° 91, p. 35-49.

Krieg-Planque Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

Laurens Sylvain, « Le Club de l’horloge et la haute administration : promouvoir l’hostilité à l’immigration dans l’entre-soi mondain », *Agone*, 2014/2, n° 54, p. 73-94.

Leconte Cécile, « La carrière militante du “grand remplacement” dans les milieux partisans extrême-droitières en Allemagne : l’Alternative pour l’Allemagne (AfD), 2013-2016 », *Politix*, 2019, vol. 32, n° 126/2.

Le Bart Christian, *Les émotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques*, Paris, Armand Colin, 2018.

Marcus George E., *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Mathieu Lilian, « De l’objectivation à l’émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain », *Mots. Les langages du politique*, 2014, n° 100, p.173-185.

Mohammed Marwan, « La transversalité politique de l’islamophobie : analyse de quelques ressorts historiques et idéologiques », *Confluences Méditerranée*, n° 95, 2015/4, p. 131-142.

Passard Cédric, *L’âge d’or du pamphlet. 1868-1898*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Petiot Geneviève et Sandrine Reboul-Touré, « Le hidjab. Un emprunt autour duquel on glose », *Mots. Les langages du politique*, 2006, n° 82, p. 49-63.

La carrière d'un dispositif émotionnel

Poliakov Léon, *La causalité diabolique*, Paris, Calmann-Lévy & Mémorial de la Shoah, 2006.

Quéré Louis, « Le travail des émotions dans l'expérience publique. Marées vertes en Bretagne », dans Daniel Cefai et Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, EHESS, 2012, p. 135-142.

Reddy William M., « Against Constructionism: The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, 1997, 38/3, p. 327-351.

Sapiro Gisèle, « Notables, esthètes et polémistes : manières d'être un écrivain "réactionnaire" des années 1930 à nos jours », dans Pascal Durand et Sarah Sindaco (dir.), *Le discours « néo-réactionnaire*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 23-46.

Sommier Isabelle, « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », dans Eric Agrikoliansky, Olivier Filieule et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 185-202.

Traïni Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisations!*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Zancarini Michelle, « La construction d'un "problème national" : l'immigration. 1973, un tournant ? », *Cahiers de la Méditerranée*, 2000, n° 61, p. 147-157.